

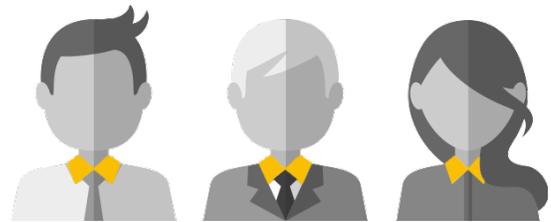
Assurance collective groupée

UN AVANTAGE INDÉNIABLE DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION

L'entente de groupe, avec un cabinet spécialisé en avantages sociaux, permet aux membres d'obtenir un régime d'assurance collective adapté aux besoins tout en procurant des économies considérables sur les primes annuelles.

Grâce au réseau, le programme d'assurance collective des Commerçants de la Chaudière permet aux membres de bénéficier de plusieurs avantages dont les suivants :

- ◆ Réduction et contrôle des coûts.
- ◆ Flexibilité; un régime adapté à vos besoins.
- ◆ Optimisation fiscale de votre régime d'assurance collective.
- ◆ Régime modulaire au choix des membres.
- ◆ Administration simplifiée; outil de gestion en ligne.
- ◆ Service à la clientèle personnalisé.
- ◆ Accès à de nombreuses valeurs ajoutées.



Cette offre exclusive permet de disposer d'un programme d'avantages sociaux attrayant à un coût raisonnable.

Si vous souhaitez intégrer un régime d'assurance collective avantageux par l'entremise d'un regroupement efficace, veuillez compléter la fiche suivante. Ce formulaire ne constitue qu'une expression d'intérêt et par conséquent n'entraîne aucun engagement de votre part.

FICHE DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Nom et titre du responsable :

Nombre d'employés :

Téléphone :

Télécopieur ou courriel :

Avez-vous un régime d'assurance collective ? Oui Non

Si oui, avec quel assureur ?

Date de renouvellement (j/m/a) / /

Sinon, désirez-vous avoir de l'information sur la mise en place d'un régime d'assurance collective ? Oui

Avez-vous un régime de retraite ? Oui Non

Sinon, désirez-vous avoir de l'information sur la mise en place d'un régime de retraite ? Oui

**Veillez transmettre ce formulaire à l'attention de Jimmy Turcotte
par télécopieur au 1 866 922-8989 ou à jturcotte@sagedecision.com
ou contactez M. Turcotte au 1 877 622-8550 poste 3281**

N.B. : Indiquez que vous êtes membre des Commerçants de la Chaudière.